



Le 14 septembre 2017

Enquête nationale – Report de l’audience d’experts à Montréal

VANCOUVER (C.-B.) – Les responsables de l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ont reporté l’audience d’experts qui devait se dérouler à Montréal, du 2 au 5 octobre 2017. Cette décision donne suite aux commentaires formulés par les familles, les parties ayant qualité pour agir et les organismes nationaux autochtones (ONA) à la suite des audiences d’experts tenues à Winnipeg (Manitoba).

Selon les renseignements communiqués aux commissaires, les parties ont besoin de plus de temps pour se préparer en vue d’une audience, et une collaboration accrue s’impose entre les responsables de l’Enquête nationale, les experts et les intervenants. Il est essentiel d’apporter ce changement au calendrier pour mener à bien le processus de consignation de la vérité, car les droits de la personne constituent l’un des principaux piliers pour lesquels les commissaires doivent recueillir et évaluer les données probantes qui seront utilisées dans la formulation des recommandations définitives.

Plutôt que de tenir l’audience d’experts en octobre, les responsables de l’Enquête nationale ont décidé d’organiser une séance exploratoire en vue de recueillir divers points de vue sur le Cadre des droits de la personne de l’Enquête nationale. Une audience d’experts sur les droits de la personne sera tenue à Montréal à une date ultérieure.

L’audience d’experts a été reportée pour faire en sorte que tous les participants intéressés puissent y contribuer. Le report cadre aussi avec l’approche consistant à accorder la priorité aux familles, car il donne aux familles et aux survivantes des occasions opportunes de formuler des commentaires durant cette étape du processus de consignation de la vérité.

Les conseils fournis par les personnes et les organisations concernées feront en sorte que les futures audiences d’experts sur les droits de la personne aboutissent à des résultats utiles pour l’Enquête nationale, et l’ensemble de la population canadienne, et assurent la participation des membres des familles et des survivantes. Le report de l’audience et l’adoption de cette approche dynamique auront pour effet d’accroître la contribution des témoignages d’experts à l’exécution du mandat de l’Enquête nationale.

Un dialogue continu sur le travail effectué dans le cadre de l’Enquête nationale est maintenu avec les familles, les ONA, les organisations communautaires, les gouvernements, les parties ayant qualité pour agir et d’autres intervenants.

-30-

Diffusion : Équipe des communications de l’Enquête nationale, 604-561-8520

Courriel : b.bolton@mmiwg-ffada.ca ou media@mmiwg-ffada.ca